

## LES COMITES D’ACTION LYCEENS<sup>1</sup>

Robi Morder

### **Des lycéens en mouvement au(x) mouvement(s) lycéens : de la dépendance à l’autonomie.**

D’abord, il conviendra de définir l’objet "mouvement lycéen", sans tomber dans le piège de l’anachronisme. Le lycéen du dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle n’est pas celui de la troisième république, et ne peut être assimilé avec l’élève de lycée du XIX<sup>e</sup>, facilement intégré (comme l’étudiant) dans la "jeunesse des écoles". Il y a t’il – selon qu’on dégage une continuité ou non - un seul objet, ou plusieurs, selon les périodes ? il faut en tout état de cause examiner sous toutes ses coutures l’élève de l’enseignement secondaire, ce que le colloque "Lycées et Lycéens en France" a commencé à faire.

Des lycéens en action, et parfois nombreux, il y en a eu, et ce dès le XIX<sup>e</sup> siècle. Mais un mouvement lycéen ? Dès qu’il s’agit de nommer non les individus mais la collectivité, c’est le vocable étudiant qui est d’abord utilisé, comme s’il s’agissait du seul légitime. Ainsi, par exemple, la "manifestation étudiante" du 11 novembre 1940 à l’Etoile est à 80-90% composée de lycéens<sup>2</sup>, et chaque année, l’association "Mémoire des **Etudiants** Résistants" en célèbre l’anniversaire devant le monument des six **lycéens** fusillés du lycée Buffon. Pendant la guerre d’Algérie, des actions (et affrontements) ont lieu dans les lycées, mais c’est de l’UNEF et des étudiants qu’il est fait état en tant que groupe social, tant dans l’histoire "mythique" véhiculée par les organisations, que dans la recherche scientifique elle-même<sup>3</sup>.

De grandes mobilisations d’élèves de l’enseignement secondaire vont ponctuer ce dernier tiers du siècle en deux grandes vagues, celle des "années 1968" et celle postérieure au mouvement "Devaquet". Ce sont des mouvements soit spécifiquement lycéens (Affaire Guiot 1971, Loi Debré 1973, Réformes Fontanet et Haby 1974 et 1975, mouvements des lycées professionnels en 1979/1980, mouvements sur les budgets et les droits en 1990, 1998 et 1999), soit avec participation lycéenne importante (derrière le mouvement étudiant en 1976, 1986 et 1994)<sup>4</sup>.

Jusqu’alors confondus avec les étudiants pour leur action collective, et avec les "jeunes" dans d’autres domaines, on peut considérer que c’est à partir du milieu des années 1960 qu’est affirmé un mouvement spécifique avec la formation des Comités d’action lycéens (CAL).

### **Aux sources des C.A.L.**

Les CAL sont nés de la confluence de groupes de militants politisés d’une part, et de militants d’organisations confessionnelles, dans un contexte de mutations profondes du système scolaire<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Résumé de la communication au séminaire du GERME du 20 novembre 2003, dans le cadre du cycle consacré aux mouvements lycéens : Jacques Varin le 27/11/2001 ("résistances lycéennes"), Karel Yon le 10/4/2002("le mouvement lycéen contre la Loi Debré" de 1973), Laurence Courroy et Thomas Rogé le 16/1/2002 ("l’expression lycéenne") et Alain Borredon le 22/5/2002 (les mouvements des années 1990).

<sup>2</sup> Introduction Jacques Varin et témoignages au séminaire du GERME, 27 novembre 2001 tenu à la BDIC.

<sup>3</sup> Les colloques consacrés à cette période traitent des "intellectuels" ou des "étudiants". Le GERME a tenté dans son séminaire du 27 novembre 2001 de commencer à se pencher sur la spécificité lycéenne, avec des témoignages d’acteurs de "comités antifascistes" d’un lycée parisien et d’un lycée de Rouen. Compte-rendu dans nos *Cahiers* N° 21, 1<sup>o</sup> trim 2002..

<sup>4</sup> Je développe la comparaison entre ces deux vagues de mobilisations et mouvements dans "le lycéen, nouvel acteur collectif de la fin du XX<sup>e</sup> siècle", communication au colloque . "Lycées et lycéens en France, 1802-2002", Paris IV Sorbonne, 9 et 10 juillet 2002.

<sup>5</sup> De presque deux millions de scolarisés de plus de 14 ans en 1962, on passe à trois millions en 1968.

D'une part, la crise qui affecte l'Union des Etudiants Communistes en 1965 avec l'exclusion du secteur lettres de l'UEC<sup>6</sup> a évidemment des conséquences au sein des cercles lycéens du Mouvement des Jeunes Communistes<sup>7</sup>. Les "oppositionalistes" lycéens – avant d'être à leur tour mis à la porte – mènent campagne pour la mixité des cercles, une autre presse, "l'éducation théorique" et la critique d'un MJCF plutôt "patronage" que mouvement politique d'avant-garde<sup>8</sup>. Quand en septembre 1966 ils créent un "Comité d'information et d'action pour le soutien à la lutte du peuple Viet namien" à Decour, Turgot, Henri IV, ils sont exclus du MJCF. Ces comités adhèrent au "Comité Vietnam National" (CVN) mais de manière groupée et autonome : les Comités Vietnam Lycéens (CVL), qui organisent avec un millier de participants un meeting le 28 février 1967.

Du côté des mouvements confessionnels, les crises qui ont affecté tant la Jeunesse Etudiante Chrétienne que les protestants de l'Alliance des Equipes Unionistes à la même période<sup>9</sup> concernent aussi les équipes lycéennes qui se tournent plutôt vers les conditions de vie des élèves. Par exemple, autour du journal *Labyrinthe 606*, les jeunes unionistes animent des groupes de discussion sur la pédagogie, le contenu des cours, la sexualité.

Il faudrait également rechercher dans quelle mesure dans les lycées des animateurs de "clubs UNESCO", de ciné-clubs, de l'éducation populaire, ont réinvesti leurs expérience et savoir-faire dans un militantisme spécifiquement lycéen ou, du moins, si ces activités ont eu des effets sur l'action des élèves du secondaire.

La convergence se fait d'abord sur le thème de la "liberté d'expression", puisqu'elle concerne aussi bien l'activité politique, que la "condition lycéenne".

### **La naissance des CAL<sup>10</sup>**

En 1966/1967, une classe de Maths Sup au lycée Condorcet, après l'envoi au service militaire d'un de leurs professeurs, envoie une lettre au "Monde" et sort un tract. Une manifestation réunit 300 élèves, le professeur est libéré de ses obligations militaires. Quelque temps plus tard, un tract dénonçant les sanctions menaçant des élèves aux cheveux trop longs lance le mot d'ordre : "non au lycée caserne". Le 13 décembre 1967, à Decour, Turgot, Lavoisier, Louis Le Grand, Camille See, Condorcet, lycées parisiens où existent des "Comités Viet Nam Lycéens" (CVL) des militants arrivent à entraîner dans la grève une majorité des classes de terminale et participent dans les cortèges de l'UNEF aux manifestations intersyndicales.<sup>11</sup> A la suite de cette journée, et des tensions avec l'administration naissent un, puis plusieurs CAL. C'est d'abord à Jacques Decour que les militants "pablistes"<sup>12</sup> ont – avec des militants protestants - l'idée de créer une structure spécifique

---

<sup>6</sup> La J.C.R. (Jeunesse Communiste Révolutionnaire) se crée à partir notamment des secteurs et cercles exclus.

<sup>7</sup> Les cercles lycéens – de surcroît séparés entre filles (UJFF) et garçons (UJCF) – sont séparés des étudiants de l'UEC, à tradition plus "contestataire", le "Parti" craignant les contagions.

<sup>8</sup> Contribution des cercles Colbert, Lavoisier, Carnot, Voltaire, Decour, Louis-Le-Grand, Condorcet, Charlemagne, Henri IV, Turgot au congrès fédéral parisien de mars 1966.

<sup>9</sup> Le GERME a consacré une série de séminaires aux "temps des crises" en 1997/1998, dont un à la crise des organisations confessionnelles (Robi Morder, 11 mars 1998).

<sup>10</sup> La revue *Partisans* N° 49 de septembre-octobre 1969 est consacrée au "mouvement des lycéens" et donne un historique détaillé avec un volume intéressant de documents et textes des CAL. Il convient également de se référer à la filmographie et notamment au film de Romain Goupil, "mourir à trente ans" qui comporte de nombreuses séquences sur les CAL, y compris une reconstitution d'une assemblée des CAL.

<sup>11</sup> Il s'agit d'une journée de grèves et de manifestations appelées par la CGT, la CFDT et la FEN contre les ordonnances sur la Sécurité Sociale.

<sup>12</sup> Ce courant, bien qu'issu du même groupe, refuse de construire la JCR au nom d'une perspective de rassemblement plus large. Il fonde néanmoins l'AMR (Alliance marxiste révolutionnaire) en 1969. Pour plus de précisions, voir la communication de René Mouriaux, Sophie Bérout, Patrick Silberstein au colloque "l'autogestion, la dernière utopie" tenu les 14 et 15 juin 2001 et dont les actes doivent paraître courant 2003.

d'action lycéenne indépendante. Puis, ils sont suivis par les " Jeunes Anarchistes Communistes ", et enfin par la JCR. Un bulletin est édité dont la fonction est dans le titre : *Liaisons*. Le thème le plus mobilisateur, au delà des questions pédagogiques et du problème de la sélection, est d'abord la lutte pour la " liberté d'expression " et contre " le lycée caserne ".

Les CAL, refusant de se fondre dans l'UNEF comme l'y invitent certains<sup>13</sup>, participent aux initiatives prises par l'UNEF et le SNESUP sur les questions scolaires,

A la veille de mai 68, il y a une cinquantaine de CAL, dont une trentaine en Province.

### **Les CAL en mai 1968**

Après la première manifestation étudiante du vendredi 3 mai 1968, l'assemblée générale des CAL réunie le 5 mai appelle à la mobilisation générale. Durant toute la semaine, la mobilisation lycéenne va crescendo. Lundi 6 mai, par exemple dans le centre de Paris, des cortèges de lycéens se forment à partir d'un lycée et grossissent en passant d'établissement en établissement. Au fil des jours, ces " Micro-manifestations " <sup>14</sup>, permettent de " tester " la combativité, et de faire l'apprentissage de la rue. Le 10 mai 68 elles convergent vers Denfert Rochereau, rejoignant les étudiants à la veille de la " nuit des barricades ". On compte 10 000 manifestants lycéens.

En mai 1968, dans 400 lycées occupés, le sigle CAL est adopté partout, mais peut aussi bien correspondre à une assemblée générale, un comité de grève, qu'à un groupe plus restreint. Les CAL ont leur propre structure, et participent en tant que tels au mouvement de mai 1968. Des commissions se mettent en place dans les établissements pour, certes, organiser l'occupation (information, liaisons avec l'extérieur, service d'ordre, intendance...) mais aussi la discussion. Le bureau national des CAL a regroupé des cahiers de revendications, des rapports, des journaux émanant de 250 lycées. Le bureau national des CAL en livre une synthèse avec un livre qui paraît à la rentrée de septembre : *Les lycéens gardent la parole*<sup>15</sup>. On y compte 6 pages de critique de l'enseignement, 58 pages de propositions pédagogiques (nouvelles structures, organisation des études, disciplines enseignées), 14 pages consacrées à l'enseignement technique, autant sur le contrôle des connaissances, à nouveau 14 pages pour de " nouveaux rapports sociaux au lycée ", 20 pages enfin plus " politiques " sur l'ouverture au monde extérieur et la liberté d'expression. Ainsi, alors même que le bureau des CAL, se situe à l'extrême-gauche, ce qui prédomine n'est pas le discours révolutionnariste, mais les critiques et les propositions de réforme. Comme pour l'Université<sup>16</sup>, nous sommes ainsi loin de l'image mythique du lycéen " soixante-huitard " ultra-politisé et désintéressé des revendications immédiates et quotidiennes.

### **La fin des CAL**

On pourrait dire qu'en une année, les CAL ont vécu ce que l'UNEF a connu en une trentaine d'années : naissance, convergences, succès, divisions et scissions. Mais les CAL, eux, ont connu plus que la dispersion, la disparition.

Après le 10 mai 1968, les Jeunesses Communistes décident d'intégrer les C.A.L. tout en refusant de reconnaître leur Bureau National. Lors du premier congrès des CAL (19 et 20 juin 1968 à la Sorbonne) ils tentent de leur donner une orientation qualifiée de " réformiste " par leurs

---

<sup>13</sup> La Fédération des étudiants révolutionnaires, (trotskystes, de tendance dite " lambertiste ") le propose lors du meeting parisien des CAL du 26 février 1968).

<sup>14</sup> pour reprendre l'expression de Michel Dobry à propos du mouvement de 1986 dans sa contribution à l'ouvrage collectif, *La Manifestation*, FNSP, 1988.

<sup>15</sup> Le Seuil, 1968.

<sup>16</sup> Voir " Nouveaux regards sur le mai étudiant et jeune ", III° rencontres du Germe, 1998, à paraître.

adversaires/concurrents d'extrême-gauche. La scission est consommée : à côté des CAL, qui se considèrent comme un mouvement politique et élisent un bureau pluri-tendancier, les Jeunes communistes créent l'UNCAL, proclament explicitement une vocation syndicale<sup>17</sup>.

Après la rentrée 1968/1969, au bout de deux trimestres de campagnes pour le " maintien des acquis de mai ", la liberté d'expression<sup>18</sup> et pour les réintégrations d'élèves exclus, les CAL éclatent. Dès le congrès de l'automne 1968 – qui représente encore 150 CAL en lien avec le bureau national - les conceptions diverses s'expriment. Entre ceux qui, refusant de donner une perspective syndicale et proposent d'abord un " mouvement politique de masse " avant de proposer l'adhésion à leur mouvement politique, estiment qu'un mouvement lycéen indépendant ne peut durer et ceux qui militent pour une forme que l'on peut qualifier plutôt de syndicale (mais qui n'employant pas le terme, laisse le monopole du vocable " syndical " à " l'UNCAL " ), les premiers sont majoritaires. Ils ne sont en toute cohérence guère enclins à maintenir un mouvement qu'ils estiment inutile et non viable. Quant aux seconds, ils sont trop faibles pour assumer la permanence d'une telle organisation de type syndicale<sup>19</sup>. C'est à leur initiative qu'une dernière conférence nationale en avril 1969 réunit 30 comités parisiens et 15 provinciaux. Dernière tentative de " recentrer " les CAL par une dynamique plus revendicative, une " campagne baccalauréat " est décidée. La presse a beau relayer l'information, ce qui demeure des CAL se trouve dans l'incapacité de sortir le matériel et ne peut imprimer le N° 4 de leur journal (*Barricades*) faute de moyens. Le symptôme est révélateur. En tant qu'organisation nationale, au printemps 1969, il n'y a plus de CAL.

## La postérité

En tant qu'organisation de type syndicale, c'est l'UNCAL qui survit, bien que minoritaire dans toutes les mobilisations. En effet, l'extrême-gauche y est dominante et, faute d'outil syndical, elle invente les " coordinations " <sup>20</sup>. Néanmoins, AMR, JEC et quelques autres tentent de maintenir une autre perspective en créant en 1969/1970 un " Centre de luttes lycéens " (CLL) qui se réunit au local de la JEC, rue Linné, et édite un bulletin de liaisons, mais ce n'est pas une organisation. En 1974, ayant compris l'enjeu pour son propre renouvellement, la CGT se lance directement dans la constitution d'un syndicat d'élèves du Technique, la CP-CET<sup>21</sup>, retirant ainsi la compétence de cette " branche CET " aux lycéens de l'UNCAL. En 1979, c'est la création de la " Coordination permanente lycéenne ", syndicat anti-capitaliste et autogestionnaire<sup>22</sup>, puis en 1981 le " syndicat lycéen " à l'initiative de l'UNEF-ID. Après le mouvement anti-Devaquet la FIDL apparaît, concurrencée par l'Union Nationale des Lycéens (UNL). Mais tout cela, ce sont justement d'autres histoires...

## Pour une recherche sur les mouvements lycéens.

---

<sup>17</sup> Les CAL n'ont pas déposé de statuts en Préfecture. Romain Goupil, mineur à l'époque, s'y est pourtant rendu pour le compte de la JCR, mais en réalité ce sont les Renseignements Généraux qui le reçoivent, et non les fonctionnaires du bureau des associations, ce qu'il ignore (entretien téléphonique avec Romain Goupil). En revanche, on trouve trace d'un dépôt des statuts de l'UNCAL mais en 1972.

<sup>18</sup> Une campagne des " cent meetings " vise à imposer dans les lycées la liberté de réunion politique, fut-ce au prix d'affrontements avec les administrations et la police.

<sup>19</sup> L'UNCAL bénéficie peu ou prou de l'appui humain et matériel du SNES, des Jeunesses Communistes, d'unions locales CGT, puis du courant renouveau de l'UNEF. Paul Aries, dans " requiem pour un syndicalisme lycéen " (*Le Mouvement social* N° 168, 1994) traite de l'UNCAL à Lyon de 1973 à 1979.

<sup>20</sup> Didier Leschi, " Mai 68 et le mouvement lycéen ", *Matériaux* N° 11-12-13, BDIC Nanterre, 1988.

<sup>21</sup> . C'est le " syndicat du 25 novembre " qui est créé par des élèves du CET Villemomble qui prend le nom de Coordination Permanente des CET (Collège d'enseignement technique) , devenue ensuite CP-LEP (lycées d'enseignement professionnel).

<sup>22</sup> La CPL obtient le soutien du SGEN et de la CFDT. Voir Robi Morder, " l'autogestion dans les mouvements étudiants et lycéens " colloque " l'autogestion, la dernière utopie " 14 et 15 juin 2001.

La légitimité d'une spécificité des mobilisations et organisations lycéennes a été reconnue par les acteurs eux-mêmes (mouvements étudiants, syndicats enseignants), par les médias, puis enfin par l'institution administrative et l'Etat. Mais qu'en est-il du point de vue scientifique ? Les sciences de l'éducation ont produit des travaux sur les lycéens, leur vie, leurs études, et les sociologues avec leurs enquêtes, nombreuses dès qu'il s'est agi de se pencher sur les mouvements des "années 68"<sup>23</sup> ou des années 1990, ont rassemblé des données qui - quoiqu'on pense des conclusions tirées par les auteurs - s'avèrent fort utiles. Néanmoins, ces travaux sociologiques souffrent de l'extrême rareté de travaux prenant en compte au moins une approche historique. Or, faute de disposer de cette profondeur historique, certains chercheurs et auteurs vont trouver de la nouveauté là où nous avons parfois répétition, reproduction et ainsi passer à côté de ce qui est soit ancien mais réinvesti, soit effectivement inédit.

On ne saurait faire une sociologie ni une histoire des lycées sans prendre en compte, en tous cas au moins évoquer, les élèves en mouvement. Or, les travaux en la matière sont extrêmement rares<sup>24</sup>, du moins si l'on prend comme élément de comparaison ce qui touche aux mouvements, associations et syndicalismes enseignants. Cette rareté est néanmoins aisément explicable, tant les difficultés sont évidentes. La rareté des sources est liée aux faibles ressources des élèves et de leurs mouvements. Au contraire des enseignants et de leurs organisations, la situation du lycéen en tant que lycéen est précaire : il ne reste que quelques années, les mouvements sont plutôt sporadiques, d'une brève durée et à la quasi-absence d'organisation durable correspond une quasi-inexistence d'archives constituées par ces groupements<sup>25</sup>. Néanmoins, et cela exige un effort d'autant plus important, on peut s'appuyer sur des sources éparpillées, de nature diversifiée. Il faut bien sûr utiliser - avec les réserves et la distance scientifique d'usage, d'autant qu'il s'agit d'une histoire proche - la presse, comme les rapports administratifs et policiers. Sans oublier la fiction littéraire, cinématographique, audiovisuelle, les témoignages (notamment dans les autobiographies même romancées), mais aussi des documents indigènes d'autant plus importants qu'on se rapproche de la fin du XX<sup>e</sup> siècle, permettent de traiter le point de vue des acteurs eux-mêmes<sup>26</sup>.

---

<sup>23</sup> Pour reprendre les termes du colloque IHTP " les années 68 ", tenu à l'ENS Cachan en novembre 1998.

<sup>24</sup> Pour la période des années 1968, on retiendra Claude Zaidman, *Le mouvement lycéen en mai 1968*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Paris V, 1978 ; Didier Leschi *1968-1973, 5 ans de contestation dans les lycées. Contribution à l'étude des mouvements lycéens des CAL à la Loi Debré*, maîtrise d'histoire contemporaine, Paris X, 1986, ainsi que le travail du sociologue Gérard Vincent, *Le Peuple Lycéen (enquête sur les élèves de l'enseignement secondaire)*, Gallimard 1974. Pour les mouvements de 1986, 1990, 1991 et 1994 voir Alain Borredon, *Une jeunesse dans la crise, les nouveaux acteurs lycéens*, L'Harmattan 1995. Il s'agit de la publication, actualisée, d'une thèse en sciences de l'éducation soutenue à Grenoble en 1992.

<sup>25</sup> La difficulté a été la même pour les mouvements étudiants, mais dans une moindre proportion puisque les organisations étudiantes, les universités elles-mêmes et notamment les bibliothèques ou centres de recherche ont conservé archives, documents, entretiens.

<sup>26</sup> D'où la nécessité d'une politique de collecte et de traitement des archives des mouvements lycéens et de repérage de ce qui les concerne dans les divers fonds.